

Paris, le 30 janvier 2009

**COMMUNIQUE RELATIF AUX RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF
DU 6 OCTOBRE 2008**

Lors de sa séance du 30 janvier 2008, le Conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Le Conseil a exprimé son adhésion à ces recommandations.

Il confirme que le Code AFEP/MEDEF ainsi complété continuera d'être le code de référence de CeGeREAL pour l'élaboration du rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce.